



Santé
Canada

Health
Canada

Facteurs associés aux changements de comportements de vapotage en 2020

Sommaire

Préparé à l'intention de Santé Canada

Nom du fournisseur : Environics Research

Numéro de contrat : HT372-213511/002/CY

Valeur du contrat : 249 397,36 \$ (TVH incluse)

Date d'attribution des services : 13 juillet 2021

Date de livraison des services : 30 mars 2022

Numéro d'enregistrement : ROP 024-21

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Santé Canada à l'adresse : hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca

This report is also available in English.

Canada 

Facteurs associés aux changements de comportements de vapotage en 2020 – Sommaire

Préparé à l'intention de Santé Canada par Environics Research

Mars 2022

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'une étude qualitative et quantitative réalisée par Environics Research pour le compte de Santé Canada. L'étude comportait deux volets :

- Une série de quinze séances virtuelles de discussion en groupe de 90 minutes avec des Canadiens de différents groupes d'âge qui avaient vapoté au cours de l'année 2020 et vapotaient encore ou non au moment de la recherche.
- Un sondage en ligne auprès de 3 653 Canadiens âgés de 15 ans ou plus en 2020 qui avaient vapoté régulièrement (au moins une fois par semaine pendant quatre semaines consécutives) en 2020 et vapotaient encore ou non au moment de la collecte des données. Le sondage a été mené du 3 février au 3 mars 2022.

Permission de reproduire

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Santé Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Santé Canada par courriel à l'adresse : hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Services publics et Approvisionnement Canada, 2022

N° de catalogue : H14-409/2022F-PDF

ISBN 978-0-660-44729-5

This publication is also available in English under the title *Factors associated with changes in vaping behaviour during 2020- Final Report*

N° de catalogue°: H14-409/2022E-PDF

ISBN 978-0-660-44728-5

Résumé du rapport

A. Contexte et objectifs

La *Loi sur le tabac et les produits de vapotage* (LTPV) a été promulguée le 23 mai 2018 afin de réglementer la fabrication, la vente, l'étiquetage et la promotion des produits du tabac et des produits de vapotage vendus au Canada. La LTPV a créé un cadre législatif pour réglementer les produits de vapotage afin de protéger les jeunes de la dépendance à la nicotine et de l'usage du tabac, tout en permettant aux adultes d'accéder légalement aux produits de vapotage en tant qu'option moins nocive que le tabac. Elle s'applique à une variété de dispositifs et de substances, comme les liquides de vapotage, ainsi qu'aux produits de vapotage avec ou sans nicotine. La LTPV interdit la vente et la promotion de tous les produits de vapotage auprès des personnes de moins de 18 ans, tout comme la promotion de saveurs attrayantes pour les jeunes. En outre, elle confère au gouvernement le pouvoir d'exiger l'affichage d'une mise en garde concernant la santé sur les dispositifs de vapotage et les emballages de recharges.

L'Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine (ECTN) fournit des données représentatives à l'échelle nationale sur les variations dans la prévalence du tabagisme et du vapotage en 2020, sans toutefois préciser les raisons derrière les changements observés. Santé Canada a donc commandé une recherche sur l'opinion publique pour déterminer les facteurs associés à ces changements. Cette étude servira à orienter les activités de réglementation et les programmes en cours.

La recherche avait pour principal objectif de comprendre les comportements d'utilisation des Canadiens de 15 ans et plus qui ont vapoté régulièrement (au moins une fois par semaine pendant un mois) en 2020 et vapotaient encore ou non au moment de la collecte des données. Le projet a également permis de recueillir des données sur les attitudes et les comportements en matière de vapotage, et sur l'effet des principales restrictions imposées en 2020 sur les comportements de vapotage.

De façon plus précise, la recherche visait entre autres à :

- Mesurer les changements d'utilisation chez ceux qui ont vapoté régulièrement en 2020;
- Comprendre les facteurs qui influent sur les changements dans l'utilisation (modification de la réglementation provinciale, problèmes de santé, etc.);
- Comprendre les changements dans les habitudes de consommation des participants qui étaient des utilisateurs mixtes (ceux qui fumaient et vapotaient) en 2020;
- Comprendre les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les comportements de vapotage.

B. Méthodologie

Ce projet de recherche était divisé en deux phases distinctes, mais complémentaires, décrites ci-dessous.

Remarque concernant les groupes d'âge : Les groupes d'intérêt étaient les jeunes (âgés de 15 à 19 ans), les jeunes adultes (âgés de 20 à 24 ans) et les adultes (âgés de 25 ans et plus) qui avaient vapoté régulièrement (au moins une fois par semaine pendant quatre semaines) en 2020. Au moment de la collecte des données, de 2021

à 2022, les participants se trouvaient donc dans les groupes d'âge suivants : 16 à 20 ans, 21 à 25 ans et 26 ans et plus, respectivement.

1. Phase qualitative

Environics Research a organisé quinze séances virtuelles de discussion en groupe de 90 minutes avec des Canadiens de différents groupes d'âge qui avaient vapoté régulièrement (au moins une fois par semaine pendant quatre semaines) au cours de l'année 2020. Neuf des séances se sont tenues avec des gens qui avaient vapoté en 2020 et résidaient dans une province où des restrictions sur la vente de saveurs de liquide à vapoter avaient été introduites cette même année (Nouvelle-Écosse, Ontario et Colombie-Britannique). Étant donné que les restrictions touchaient principalement l'accès aux produits de vapotage pour les jeunes, les trois groupes d'âge (les jeunes âgés de 15 à 19 ans en 2020, les jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans en 2020 et les adultes âgés de 25 ans et plus en 2020) ont été étudiés séparément. Six groupes de discussion ont été organisés avec des personnes qui avaient vapoté en 2020 et résidaient dans les provinces où aucune restriction de ce genre n'a été introduite en 2020; les jeunes et les jeunes adultes ont été regroupés lors de ces séances.

Les participants se sont vu offrir chacun la somme de 100 \$ en guise de remerciement. Environics a invité sept participants à chaque séance. Les 15 séances de discussion en groupe ont eu lieu sur la plateforme de vidéoconférence Zoom, du 6 au 15 décembre 2021. Treize de ces séances se sont déroulées en anglais, et deux en français.

N° de la séance	Date et heure	Composition
1	Lundi 6 décembre – 17 h à 18 h 30 (HNE)	Adultes (26 ans et plus) vapoteurs – Ontario
2	Lundi 6 décembre – 16 h à 17 h 30 (HNP)	Adultes (26 ans et plus) vapoteurs – C.-B.
3	Mardi 7 décembre – 17 h à 18 h 30 (HNE)	Jeunes adultes (21 à 25 ans) vapoteurs – Ontario
4	Mardi 7 décembre – 16 h à 17 h 30 (HNP)	Jeunes adultes (21 à 25 ans) vapoteurs – C.-B.
5	Mercredi 8 décembre – 17 h à 18 h 30 (HNE)	Jeunes (16 à 20 ans) vapoteurs – Ontario
6	Mercredi 8 décembre – 16 h à 17 h 30 (HNP)	Jeunes (16 à 20 ans) vapoteurs – C.-B.
7	Jeudi 9 décembre – 17 h à 18 h 30 (HNA)	Adultes (26 ans et plus) vapoteurs – N.-B., Î.-P.-É., N.-É., Qc (anglais)
8	Jeudi 9 décembre – 18 h à 19 h 30 (HNC)/17 h à 18 h 30 (HNR)	Adultes (26 ans et plus) vapoteurs – Prairies
9	Vendredi 10 décembre – 16 h à 17 h 30 (HNA)	Adultes (26 ans et plus) vapoteurs – Nouvelle-Écosse
10	Lundi 13 décembre – 17 h à 18 h 30 (HNA)	Jeunes adultes (21 à 25 ans) vapoteurs – Nouvelle-Écosse
11	Lundi 13 décembre – 19 h à 20 h 30 (HNA)	Jeunes (16 à 20 ans) vapoteurs – Nouvelle-Écosse
12	Mardi 14 décembre – 18 h à 19 h 30 (HNA)	Jeunes et jeunes adultes (16 à 25 ans) vapoteurs – N.-B., Î.-P.-É., N.-É., Qc (anglais)
13	Mardi 14 décembre – 18 h à 19 h 30 (HNC)/17 h à 18 h 30 (HNR)	Jeunes et jeunes adultes (16 à 25 ans) vapoteurs – Prairies
14	Mercredi 15 décembre – 17 h à 18 h 30 (HNE)	Jeunes et jeunes adultes (16 à 25 ans) vapoteurs – Québec (français)
15	Mercredi 15 décembre – 16 h à 17 h 30 (HNP)	Adultes (26 ans et plus) vapoteurs – Québec (français)

Limites : L'étude qualitative jette un regard sur la diversité des opinions présentes au sein d'une population, plutôt que sur la pondération de ces opinions, ce que mesurerait une étude quantitative. Les résultats d'une

recherche de ce type doivent être considérés comme des indications, mais ils ne peuvent pas être extrapolés à l'ensemble de la population.

2. Phase quantitative

Environics a mené un sondage en ligne auprès de 3 592 Canadiens qui, en 2020, étaient âgés de 15 ans ou plus et avaient vapoté régulièrement (au moins une fois par semaine pendant quatre semaines consécutives) à un moment ou un autre durant l'année. Le sondage s'est déroulé du 3 février au 3 mars 2022. L'échantillon a été stratifié par groupe d'âge dans chaque région afin de permettre une couverture adéquate des zones moins habitées, en particulier dans les régions d'intérêt où des restrictions ont été imposées sur les saveurs de liquide de vapotage en 2020. Puisque les répondants au sondage en ligne ont été recrutés à partir d'un panel à participation volontaire, l'échantillon est non probabiliste et aucune marge d'erreur ne peut être calculée. Le nombre de sondages remplis se détaille comme suit :

Province ou territoire	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 ans et plus	Total
Restrictions provinciales – 2020				
Ontario	240	488	473	1 201
Colombie-Britannique	85	199	205	489
Nouvelle-Écosse	32	73	134	239
Restrictions provinciales – 2021				
Île-du-Prince-Édouard	6	13	13	32
Nouveau-Brunswick	23	61	75	159
Saskatchewan	26	46	37	109
Aucune restriction provinciale				
Terre-Neuve-et-Labrador	15	39	53	107
Québec	157	337	241	735
Alberta, Manitoba et territoires	112	203	206	521
Total	696	1 459	1 437	3 592

C. Valeur du contrat

La valeur de ce contrat s'élève à 249 397,36 \$ (TVH incluse).

Rapport

Le présent rapport présente tout d'abord un résumé des principales constatations et conclusions observées, suivi d'une analyse détaillée des résultats des séances de discussion en groupe et des données du sondage. Un document distinct renferme pour sa part un ensemble de tableaux croisés présentant les résultats obtenus à toutes les questions en fonction de segments de la population définis par région et caractéristique démographique. Dans l'analyse détaillée, chacun de ces tableaux est associé à une question du sondage.

Dans le présent rapport, les résultats quantitatifs sont exprimés en pourcentage, à moins d'avis contraire. Il est possible que la somme des résultats ne soit pas égale à 100 % en raison de l'arrondissement des nombres ou de réponses multiples. Il est également possible que les résultats nets mentionnés dans le texte ne correspondent pas exactement aux résultats individuels figurant dans les tableaux en raison de l'arrondissement.

Les résultats qualitatifs ne peuvent pas être exprimés sous la forme de nombres. Dans le rapport, lorsqu'il est indiqué qu'un point de vue est exprimé par « la plupart » ou par « une majorité », cela signifie que l'opinion est partagée par plus de la moitié des participants. Les expressions « certains participants », « certains répondants », etc. sont quant à elles utilisées pour désigner une proportion correspondant à environ la moitié des participants, alors que « quelques » et « quelques-uns » font référence à une minorité de participants.

Les personnes qui fumaient au moment de la recherche ou qui fumaient auparavant et celles qui vapotaient sont désignées respectivement dans le rapport comme des fumeurs ou anciens fumeurs et des vapoteurs, par souci de concision.

Les provinces et territoires peuvent être classés comme suit selon les restrictions qu'ils avaient déjà introduites en matière de vapotage (en plus de la réglementation fédérale existante) au moment du travail sur le terrain :

- Saveur de tabac autorisée seulement : Nouvelle-Écosse (depuis 2020), Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard (depuis 2021).
- Accès aux saveurs limité aux personnes de 19 ans et plus et seulement dans les boutiques de produits de vapotage : Ontario et Colombie-Britannique (2020), Saskatchewan (2021); la vente de produits à saveur de menthe, de menthol ou de tabac est permise ailleurs que dans les magasins spécialisés en Ontario et en Saskatchewan, alors que seuls les produits à saveur de tabac peuvent être vendus ailleurs que dans les magasins spécialisés en Colombie-Britannique.
- Aucune restriction supplémentaire : Terre-Neuve-et-Labrador, Québec, Manitoba, Alberta et dans les territoires.

Utilisation des constatations de la recherche. Les données récoltées dans le cadre de cette étude permettront à la Direction de la lutte au tabagisme de comprendre et de contextualiser les récents changements observés dans la prévalence du vapotage.

D. Constatations principales – phase qualitative

Raisons et facteurs incitant à vapoter

- Les raisons pour lesquelles les gens ont commencé à vapoter varient selon l'âge. Les jeunes et les jeunes adultes ayant vapoté en 2020 ont indiqué avoir commencé à le faire à l'école secondaire, principalement en raison de la pression exercée par leurs pairs et parce qu'ils trouvaient que vapoter était plus « moderne », « propre » et « cool » que fumer.
- Bien que quelques jeunes aient également déclaré avoir commencé à vapoter dans le but d'arrêter la cigarette, ce facteur était beaucoup plus présent chez les jeunes adultes et (surtout) chez les adultes ayant vapoté en 2020.
- Bon nombre des adultes interrogés ont dit avoir commencé à vapoter afin de se sevrer de la cigarette; ils trouvaient que le vapotage était un moyen plus pratique de satisfaire leur besoin de nicotine. Le vapotage, contrairement au tabagisme, a été décrit comme étant une pratique presque inodore, discrète et possible à l'intérieur.
- La plupart des répondants ne pouvaient pas déterminer ce qui les poussait à vapoter, que ce soit de manière générale ou au cours des 30 derniers jours. Certains ont toutefois mentionné des éléments précis, par

exemple : le stress pendant les examens au secondaire ou à l'université, le stress causé par une rupture amoureuse ou une dispute avec un ami, la douleur liée à un bras fracturé, et la possibilité de vapoter davantage en raison du travail à domicile.

- Les réponses données par les participants quant aux raisons qui les poussaient à vapoter en général montrent clairement que ces derniers n'avaient pas une « routine » de vapotage établie; ils avaient plutôt tendance à vapoter de manière ponctuelle ou dans des contextes précis, par exemple lors d'une fête, dans une situation stressante ou lorsqu'ils étaient seuls ou s'ennuyaient.

Comportements de vapotage

- La pandémie a eu divers effets sur les comportements de vapotage des gens. Ceux qui vapotaient surtout dans des situations sociales ont rapporté avoir moins vapoté qu'il y a quelques années, puisque leurs interactions sociales n'étaient pas aussi fréquentes durant la pandémie. À l'inverse, beaucoup de répondants disent avoir vapoté davantage parce qu'ils étaient plus inactifs ou parce que travailler de la maison leur permettait de vapoter quand bon leur semblait.
- Les participants ont indiqué avoir utilisé une grande variété de dispositifs de vapotage. Beaucoup de jeunes utilisaient des vapoteuses jetables (p. ex., Ghost) ou partageaient des dispositifs de vapotage avec leurs amis. Les jeunes adultes et les adultes avaient tendance à posséder leur propre dispositif de vapotage; beaucoup d'entre eux ont indiqué avoir acheté une vapoteuse de marque Juul ou posséder un stylo vapoteur avec des cartouches de liquide ou d'autres types de cigarettes électroniques.
- De nombreux répondants ont affirmé qu'ils n'estimaient pas s'adonner à des « séances de vapotage », ils vapotaient simplement de temps à autre au courant de la journée.

Saveurs et teneur en nicotine

- Les liquides de vapotage aromatisés se sont révélés assez populaires, surtout chez les jeunes et les jeunes adultes. Beaucoup ont expliqué que les liquides à saveur de fruits ou de dessert étaient un élément les ayant attirés vers le vapotage au départ, et qu'ils en parlaient avec leurs amis.
- Bon nombre des adultes qui ont déclaré préférer les liquides de vapotage à saveur de « tabac doré » ou de nicotine étaient d'anciens fumeurs. Comme ils aimaient déjà le goût du tabac et l'associaient à la cigarette, leur transition vers le vapotage s'est faite plus facilement.
- Beaucoup de vapoteurs interrogés ont eu du mal à mesurer leur consommation, ce qui était plus facile à faire avec la cigarette. Les façons de mesurer la nicotine varient et il leur était difficile de dire quelle fréquence de vapotage serait équivalente à fumer un paquet de cigarettes.
- Les répondants savaient que des restrictions étaient maintenant imposées sur la teneur en nicotine des produits vendus au Canada. Certains participants ont indiqué avoir essayé de se sevrer en consommant des produits ayant une plus faible teneur en nicotine.

Façons de se procurer des produits de vapotage

- Les répondants ont indiqué se procurer des dispositifs et liquides de vapotage de diverses façons, leurs réponses variant quelque peu selon l'âge et la région. La plupart des adultes ont répondu qu'ils se procuraient habituellement les produits dans des magasins de cigarettes électroniques spécialisés, où on trouve une bien plus vaste sélection. Dans certaines provinces comme l'Ontario et la Colombie-Britannique, les liquides de vapotage aromatisés ne peuvent être vendus que dans des magasins spécialisés; ailleurs que dans ces magasins (p. ex., dans une station-service ou un dépanneur), il est possible de se procurer des produits à saveur de tabac en Colombie-Britannique, et des produits à saveur de menthe, de menthol ou de tabac en Ontario.
- Certains participants ont affirmé se procurer leurs produits de vapotage dans des dépanneurs et des stations-service, bien que ces magasins offrent une moins grande variété de produits et ont des stocks limités. De plus, ces commerces ne sont souvent pas autorisés à vendre des produits aromatisés (selon la réglementation dans chaque province) ou ayant une teneur élevée en nicotine. Certains adultes et jeunes adultes ont également indiqué qu'ils commandaient de plus en plus leurs produits de vapotage en ligne.
- Les jeunes participants sont nombreux à avoir affirmé qu'ils demandaient à des amis plus âgés de leur acheter des liquides de vapotage, ou qu'ils allaient dans certains dépanneurs ou magasins de cigarettes électroniques connus pour ne pas vérifier les pièces d'identité ou pour vendre illégalement ce genre de produits à des mineurs.

Vapotage et tabagisme

- La relation entre le vapotage et le tabagisme est complexe. Beaucoup d'adultes affirment s'être tournés vers le vapotage après avoir fumé pendant de nombreuses années. Certains avaient complètement cessé de fumer et se contentaient maintenant de vapoter, alors que d'autres fumaient toujours en plus de vapoter.
- Le vapotage était considéré par les répondants comme plus pratique et plus « propre » que la cigarette, et comme dégageant une odeur qui convient mieux à une utilisation à l'intérieur. Le temps froid a également poussé certains à vapoter au lieu de fumer la cigarette, parce qu'ils pouvaient le faire dans la maison et n'avaient donc pas besoin de s'habiller pour aller à l'extérieur.
- Les jeunes étaient plus nombreux à avoir le sentiment que le tabagisme était maintenant « mal vu » et que ce n'était pas le cas pour le vapotage. Selon eux, le vapotage ne venait pas avec les mêmes désagréments que la cigarette, comme l'odeur, la cendre, etc.
- La plupart des jeunes participants ne fumaient pas du tout et avaient commencé à vapoter sans avoir jamais fumé. Il convient de souligner que la plupart de ces jeunes participants ont affirmé que le tabagisme était maintenant très rare dans leur groupe d'âge et qu'il s'agissait d'une pratique très stigmatisée.
- Le vapotage était également l'option privilégiée parce qu'elle était beaucoup moins chère que la cigarette. Lorsque les gens choisissaient de fumer au lieu de vapoter, c'était généralement dans des situations sociales, comme une fête à l'extérieur, et dans un contexte où ils buvaient également de l'alcool.

Effets sur la santé et abandon du vapotage

- Les participants interrogés avaient des attitudes ambivalentes à l'égard des risques pour la santé et des effets du vapotage. De nombreux adultes et certains jeunes adultes avaient cessé de fumer; ils établissaient donc une comparaison entre les effets du vapotage et ceux du tabagisme sur la santé. Les jeunes étaient plus susceptibles de ne jamais avoir fumé et avaient donc moins tendance à comparer le vapotage au tabagisme. Ils faisaient plutôt une comparaison entre les effets du vapotage sur leur santé et le fait de ne rien inhaler du tout.
- La plupart des répondants estimaient que le vapotage était probablement un peu moins nocif que la cigarette, dont les dangers ont été démontrés. Ils semblaient toutefois penser que le vapotage est possiblement plus nocif que ce que les gens veulent croire.
- On a observé que les effets du tabagisme sont bien connus, alors que le vapotage est un phénomène relativement nouveau et que, par conséquent, on en sait peu sur ses effets à long terme. Plusieurs personnes ont mentionné avoir entendu dire que le vapotage pouvait causer le « poumon du travailleur du pop-corn », ou qu'une personne jeune était décédée possiblement à cause du vapotage.
- Les participants qui ont exprimé une opinion sur les effets du vapotage sur la santé par rapport à ceux du tabagisme se basaient presque entièrement sur leur expérience personnelle, et non sur des études scientifiques qu'ils auraient lues ou dont ils auraient entendu parler.
- Quelques participants ont indiqué qu'ils avaient cessé de vapoter au cours de la dernière année ou qu'ils essayaient d'arrêter, principalement pour des raisons de santé. Les adultes qui avaient déjà été fumeurs étaient moins susceptibles de dire qu'ils prévoient arrêter de vapoter. Bon nombre d'entre eux estimaient que passer du tabagisme au vapotage était suffisant.
- Ceux qui avaient cessé de vapoter ou qui essayaient de le faire trouvaient le processus difficile, en raison de la nature addictive de la nicotine et du fait que leurs amis vapotaient aussi.

Effet des restrictions relatives aux saveurs

- Le niveau de connaissance à l'égard des restrictions imposées sur les saveurs variait entre les participants. Les répondants de tous les groupes d'âge de la Nouvelle-Écosse étaient au courant des restrictions sur les saveurs dans cette province, puisqu'on y a interdit la vente de toutes les saveurs (sauf celle de tabac), y compris dans les magasins de vapotage spécialisés. Les restrictions imposées étaient moins bien connues en Ontario et en Colombie-Britannique, où elles ne visaient que les saveurs vendues dans les stations-service ou les dépanneurs.
- Beaucoup de participants confondaient également les restrictions sur les saveurs de liquides de vapotage et d'autres restrictions sur la teneur en nicotine admissible dans ces liquides.
- L'effet des restrictions relatives aux saveurs variait également selon la province et le groupe d'âge. Les jeunes et, dans une moindre mesure, les jeunes adultes de la Nouvelle-Écosse étaient plus susceptibles d'affirmer que l'interdiction des saveurs avait eu un effet sur leurs comportements de vapotage. La plupart d'entre eux ont trouvé d'autres façons de se procurer des saveurs, notamment à l'école auprès de personnes qui

vendaient des liquides de vapotage maison ou commandés en ligne. Certains ont également rapporté qu'ils achetaient des saveurs dans des magasins qui les vendaient encore illégalement.

- Les adultes de Nouvelle-Écosse ressentait moins l'effet des restrictions, puisque beaucoup avaient déjà fumé et préféraient les liquides de vapotage à saveur de tabac; d'autres se procuraient des produits aromatisés en ligne ou dans une province voisine.
- En Ontario et en Colombie-Britannique, où les répondants pouvaient encore se procurer des liquides aromatisés dans les magasins spécialisés, les restrictions avaient eu peu d'effet sur les comportements des vapoteurs. La plupart des répondants de ces provinces ont indiqué qu'ils avaient tendance à acheter leurs liquides de vapotage dans des magasins spécialisés ou en ligne, et non dans des dépanneurs, de sorte qu'ils y avaient toujours facilement accès. Par rapport aux adultes, les jeunes ont semblé remarquer davantage l'offre moins grande de saveurs (même s'ils ne l'associaient pas nécessairement à la réglementation provinciale), sans que cela ait eu un effet particulier sur leurs comportements de vapotage.
- Les répondants des grands centres urbains (comme Toronto ou Vancouver) avaient tendance à affirmer que les restrictions relatives aux saveurs n'avaient pas eu un effet important sur leurs comportements de vapotage, car beaucoup de magasins spécialisés dans ces villes vendaient des produits aromatisés. Certains participants des régions rurales ressentait davantage l'effet des restrictions parce qu'ils étaient plus susceptibles d'acheter des produits avec nicotine dans des stations-service, où l'on retrouve généralement une moins grande offre de liquides de vapotage aromatisés.
- Très peu de participants ont affirmé que les restrictions sur les saveurs les avaient incités à arrêter complètement de vapoter, mais certains participants plus jeunes ont indiqué qu'ils n'auraient peut-être jamais commencé à vapoter s'ils n'avaient pas eu accès à des liquides de vapotage aromatisés.

Changements de comportement en 2020

- Les changements signalés dans les comportements de vapotage depuis le début de 2020 étaient souvent liés aux effets de la pandémie de COVID-19. Beaucoup de participants ont indiqué que leur fréquence de vapotage avait augmenté au début de la pandémie, principalement parce qu'ils devaient maintenant travailler ou étudier à la maison, parce qu'ils avaient été mis à pied et n'avaient rien d'autre à faire, ou parce qu'ils étaient en confinement et donc plus inactifs.
- Chez ceux qui avaient tendance à vapoter uniquement ou principalement dans des situations sociales, l'isolement et l'inactivité liés aux restrictions imposées pendant la pandémie ont mené à une diminution de la fréquence de vapotage.
- Certains participants ont eu plus de difficulté à se procurer leurs produits de vapotage lors des confinements liés à la pandémie. Souvent, les jeunes n'avaient pas facilement accès à d'autres options pour obtenir les produits, comme l'achat en ligne ou dans des magasins spécialisés, où l'on vérifiait plus rigoureusement les pièces d'identité.
- La plupart des répondants avaient le sentiment que les comportements de vapotage qu'ils avaient adoptés pendant la pandémie s'estomperaient au fil du temps. Par contre, certains qui avaient pris l'habitude de

vapoter presque constamment en travaillant ou en étudiant à la maison ont affirmé qu'ils auraient probablement du mal à diminuer leur consommation.

- Parmi les autres types de situations personnelles ayant conduit à une augmentation du vapotage, mentionnons la perte d'emploi, les problèmes relationnels, un décès dans la famille, le fait de retourner vivre chez ses parents et de ne pas pouvoir fumer (mais de pouvoir vapoter en cachette), l'école en ligne et le travail à domicile.
- Certains participants ont mentionné des situations dans leur vie qui les avaient poussés à vapoter moins ou à cesser de vapoter, comme une grossesse, un décès ou une maladie respiratoire dans la famille, ou la volonté d'économiser pour faire un achat important.
- Les participants avaient de la difficulté à évaluer l'impact relatif de différents facteurs sur leurs comportements de vapotage en 2020, ces facteurs étant souvent interreliés. La pandémie a notamment entraîné des changements de mode de vie qui ont à leur tour causé des difficultés relationnelles et des problèmes financiers.
- Chez les participants des provinces ayant imposé des restrictions sur les saveurs en 2020, les principaux effets directs et indirects de la pandémie ont été des facteurs plus importants dans les changements de comportements de vapotage déclarés que les restrictions relatives aux saveurs.

E. Constatations principales – phase quantitative

L'objectif du sondage quantitatif était de mesurer, de façon structurée, les changements dans les comportements de vapotage au cours de la pandémie de COVID-19, et de mieux comprendre les facteurs qui influencent ces changements de comportement, notamment l'accès limité aux produits de vapotage durant la pandémie, l'introduction de restrictions provinciales sur les saveurs, les problèmes de santé et d'autres facteurs.

Le sondage a été réalisé au début de 2022 et reposait donc sur la capacité des répondants de se rappeler leurs comportements des deux dernières années, soit depuis février 2020. Des recherches portant sur les études ont démontré que les gens ne se souviennent pas avec une grande précision des événements ou des comportements passés, même pour des comportements « habituels » comme le vapotage ou le tabagisme. De plus, d'autres études longitudinales menées pour le compte de Santé Canada ont révélé des changements considérables au fil du temps dans les comportements de vapotage et de tabagisme, ce qui, combiné au contexte unique de la pandémie, témoigne de la complexité de se remémorer ce qui s'est passé depuis deux ans. Par conséquent, les résultats de la présente étude doivent être interprétés sur la base des **perceptions** des groupes cibles concernant la modification ou non de leurs habitudes de vapotage et les facteurs en cause.

Le sondage couvrait les trois périodes suivantes, définies de façon à aider les répondants à circonscrire leurs souvenirs dans le temps selon des intervalles pertinents :

- Février 2020 (le mois avant que l'état de pandémie de COVID-19 ne soit confirmé au Canada)
- Reste de 2020 (de mars à décembre 2020, après la confirmation de l'état de pandémie)
- Début de 2022 (pendant la période de collecte des données pour l'étude, près de deux ans après le début de la pandémie)

A. Perceptions quant aux changements de comportement et aux facteurs d'influence au fil du temps

- Presque tous les participants (95 %) affirmaient avoir été des vapoteurs en février 2020; les autres disaient avoir vapoté régulièrement en 2020, mais pas nécessairement en février. Une majorité (56 %) de répondants étaient des utilisateurs mixtes en février 2020, ce qui signifie qu'ils fumaient la cigarette en plus de vapoter; l'utilisation mixte était plus répandue chez les jeunes adultes et adultes vapoteurs que chez les jeunes.
- Le public cible a fait état de changements importants dans ses comportements de vapotage et de tabagisme entre février 2020 et la fin de cette même année. Par exemple, la moitié (52 %) des personnes interrogées ont affirmé avoir changé leur consommation de liquides de vapotage avec nicotine, et près de quatre sur dix ont changé leur consommation de liquides de vapotage sans nicotine (40 %) ou de cigarettes (45 %). Des pourcentages semblables de participants ont également rapporté des changements dans leurs habitudes de consommation entre janvier 2021 et 2022. Les changements relevés tendent à montrer une utilisation accrue ou variable plutôt qu'une diminution ou un renoncement.
- Les données suggèrent que les restrictions provinciales sur les saveurs ont peut-être joué un rôle dans les changements de comportements signalés. Autoriser uniquement la vente de produits de vapotage à saveur de tabac pourrait avoir contribué à la diminution rapportée dans l'utilisation de liquides de vapotage avec nicotine – ou du moins avoir contribué à éviter une tendance à la hausse sur ce plan. Les répondants des provinces où seuls les produits à saveur de tabac sont autorisés ont d'ailleurs rapporté une plus faible consommation de liquides de vapotage à saveur de fruits. Il n'est toutefois pas possible d'établir un lien clair entre les restrictions provinciales relatives aux saveurs et les changements dans la façon dont les vapoteurs se procuraient des liquides et des dispositifs de vapotage; la seule conclusion notable est que l'achat de liquides de vapotage dans les dépanneurs était plus courant dans les provinces où il n'y avait aucune restriction sur les saveurs.
- Ceux qui ont changé leurs comportements de vapotage au cours des deux dernières années attribuaient d'abord ces changements à une modification de la routine amenée par la pandémie et à une augmentation du stress, puis à une diminution des rencontres sociales et à des préoccupations relatives à la santé mentale. En outre, ces facteurs ont été mentionnés plus souvent par les personnes ayant rapporté une augmentation de leur consommation de liquides de vapotage avec nicotine. Quant à elles, les personnes qui ont indiqué avoir moins vapoté ou cessé de vapoter étaient d'avis que ce changement dans leurs comportements était lié à des problèmes de santé physique (en lien avec la COVID ou non) et à une diminution de leurs niveaux de stress. Il est intéressant de noter que, par rapport aux répondants des provinces n'ayant pas imposé de restrictions sur les saveurs, ceux des provinces où on trouve de telles restrictions n'étaient pas plus susceptibles d'affirmer que la difficulté accrue à obtenir certains produits de vapotage avait contribué à un changement de leurs comportements.
- En ce qui concerne les groupes d'âge, on a relevé des changements de comportements considérables dans les trois. Chez les jeunes, le changement le plus important signalé était l'augmentation ou la fluctuation de la fréquence de vapotage de liquides avec nicotine (à titre comparatif, ils étaient moins nombreux à avoir vapoté des liquides sans nicotine ou fumé des cigarettes au cours des deux dernières années). Les jeunes adultes ont rapporté des changements semblables dans leur consommation de liquides de vapotage avec nicotine, ainsi

qu'une tendance accrue à cesser de fumer ou à ne pas fumer du tout entre 2021 et 2022. Les adultes étaient quant à eux aussi susceptibles que les jeunes et les jeunes adultes de signaler un changement dans leurs comportements, mais également relativement plus susceptibles de dire qu'aucun changement ne s'était produit (ils étaient aussi relativement moins nombreux à affirmer ne pas consommer les substances étudiées).

- L'étude n'a pas permis d'observer des changements clairs dans l'utilisation rapportée des liquides de vapotage aromatisés (p. ex., à saveur de fruits ou de bonbons) chez les jeunes et jeunes adultes vapoteurs. Les façons de se procurer des liquides et des dispositifs de vapotage avaient changé au fil du temps chez les jeunes, qui dépendaient moins de leurs amis ou de membres de leur famille et avaient davantage tendance à acheter ces produits eux-mêmes dans un magasin spécialisé ou un dépanneur. Chez les jeunes adultes et adultes vapoteurs, il semble y avoir eu une hausse des achats de dispositifs et de liquides de vapotage en ligne au cours des deux dernières années.

B. Impossibilité de se procurer des saveurs de liquides et des dispositifs de vapotage et changements dans les comportements

- Un peu moins de la moitié des vapoteurs ont connu des moments depuis février 2020 où ils ne pouvaient pas obtenir le dispositif ou la saveur de liquide de vapotage qu'ils voulaient. Ils se sont alors principalement tournés vers le magasinage en ligne, ont opté pour une autre saveur offerte, ont trouvé un autre magasin dans leur province qui vendait les produits voulus, ou ont acheté les produits auprès d'un ami ou d'un membre de leur famille. Un nombre nettement moins élevé de répondants ont mentionné d'autres solutions, comme diminuer ou cesser le vapotage, trouver un magasin dans une autre province ou remplacer le vapotage par la cigarette ou par une autre substance.

C. Attitudes à l'égard du vapotage et du tabagisme

- Invités à indiquer leur niveau d'accord ou de désaccord relativement à des énoncés sur le vapotage, la plupart des vapoteurs interrogés s'entendaient pour dire que le vapotage leur permettait de relaxer lorsqu'ils étaient stressés ou bouleversés, ou qu'ils aimaient trop vapoter pour y renoncer. En revanche, ils étaient moins nombreux à penser qu'ils avaient le type de génétique permettant de vapoter sans que cela entraîne des problèmes de santé, ou que les données probantes médicales selon lesquelles le vapotage est nocif ont été exagérées. Les vapoteurs qui fumaient également ont répondu de la même manière à des énoncés identiques au sujet du tabagisme.

F. Énoncé de neutralité politique et coordonnées

Par la présente, je certifie, en tant que cadre supérieur d'Environics, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique, comme elles sont définies dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits livrables ne font aucune mention des intentions de vote électoral, des préférences quant aux partis politiques, des positions des partis ou de l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son chef.

Derek Leebosh
Vice-président, Affaires publiques
Environics Research Group
derek.leebosh@environics.ca
416 820-1963

Nom du fournisseur : Environics Research Group
Numéro de contrat de TPSGC : HT372-213511/002/CY
Date du contrat initial : 13 juillet 2021
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Santé Canada, à l'adresse : hc.cpab.por-rop.dgcap.sc@canada.ca.